



FLASH FÉDÉRATION

Note d'information périodique de la
FÉDÉRATION FRANÇAISE de GÉNÉALOGIE

N° 153 – juin 2009

2008ISSN 1240 - 344X

Bravo le 20^{ème} congrès !

Tous les échos se rejoignent, le 20^{ème} congrès de Marne la Vallée a été un grand, un bon congrès ponctué d'excellentes communications. Bravo le cercle de la Brie, la barre est haute pour Roubaix 2011.

La Fédération Française de Généalogie

Discours d'ouverture prononcé par le Président de la Fédération française de Généalogie.

Monsieur le Président du Conseil général,

Mesdames et Messieurs les élus,

Madame le Directeur des Archives de France,
représentant Madame le Ministre de la Culture
et de la Communication,

Monsieur l'Archiviste général du royaume de
Belgique,

Monsieur le Président du 20^{ème} Congrès,

Mesdames et Messieurs les Présidents
d'Associations généalogiques,

Chers amis généalogistes,

Nous voici réunis pour la 20^{ème} fois pour notre grande fête de la généalogie, soyez les bienvenus. Que le temps passe, notre 1^{er} congrès s'est tenu il y a 37 ans en 1972 à Bordeaux, 4 ans après la création de la Fédération Française de Généalogie. Oh ! Cette première manifestation n'avait pas l'éclat et la renommée de celle d'aujourd'hui, ce n'était pas disons une grande messe dans une cathédrale mais plutôt une messe basse dans une sacristie mais cette première expérience a eu le mérite d'exister et donner surtout envie à la généalogie associative de continuer dans cette voie, une bonne voie. Les congressistes seront peu nombreux à Bordeaux quelques dizaines selon nos archives, de cette époque des pionniers, il reste très peu de témoins mais permettez-moi d'évoquer un souvenir de ce congrès qui situe bien le contexte généalogique de l'époque. Le gros problème du comité organisateur n'était pas le déroulement de la manifestation mais une question protocolaire importante : l'accueil du premier président de la

Fédération, le duc de La Force, à son arrivée à Bordeaux. Tous les membres du comité étaient venus en train et il n'était pas question que le duc prenne un taxi. On décide donc de faire assurer le convoi par un jeune congressiste qui innocemment avait dit avoir un véhicule. Chose dite, chose faite, le chauffeur occasionnel part pour la gare Saint Jean pendant que les membres du comité s'installent sur le perron, par ordre de titre nobiliaire pour attendre le duc. Celui-ci qui attendait presque une limousine découvre avec stupeur qu'il sera véhiculé dans une vieille 2 chevaux dans laquelle, vu sa taille, il a du mal à pénétrer. La stupeur est encore plus énorme pour les membres du comité lorsqu'ils voient le duc descendre de ce qu'il faut bien dire une voiture poubelle. Malgré cet accroc protocolaire, le congrès s'est bien déroulé et il a été décidé de continuer tous les 2 ans l'opération. Après Bordeaux, ce fut Nantes, Strasbourg, Blois, Lyon puis Istres. Au fil du temps, les congrès suivent le développement de la généalogie associative, ils se sont structurés, démocratisés, les congressistes de dizaines passent à des centaines, des salons d'hôtel, la manifestation investit les M.J.C. puis les palais des congrès. Parallèlement au congrès scientifique, à Istres, un embryon de salon de généalogie s'organise, ce salon va se développer pour devenir un élément incontournable d'un congrès de généalogie. En 1997, à Bourges, le millier de congressistes est atteint, à Limoges en 2003, le millier de mètres carrés de stand pour le salon est dépassé, cette progression va continuer à Macon puis à Tours. Aujourd'hui pour notre 20^{ème} congrès, vous aurez à visiter 160 stands et à choisir parmi

plus de 60 communications, ateliers ou conférences.

Un congrès à monter, à organiser pour des associations de bénévoles, c'est un travail de longue haleine s'étendant comme pour Marne-la-Vallée sur 4 ans, on ne parle pas assez de ce travail de préparation, obscur, ignoré par beaucoup de généalogistes. La FFG a toujours demandé aux associations qui ont été retenues pour organiser un congrès de le faire à moindre coût donc d'éviter de passer par des professionnels. Il faut donc du temps, du dévouement, des sacrifices, oublier par exemple de faire ses propres recherches pendant un certain temps, de la disponibilité pour rechercher des subventions, incontournables, des imprimeurs, des traiteurs, demander des devis, les comparer, les discuter, on ne parle pas assez ou mal des responsabilités financières des associations, il faut le mieux pour le moins cher mais équilibrer les budgets tout en intégrant des frais qui n'existaient pas dans les premiers congrès et qui découlent des obligations de sécurité. Organiser un congrès, c'est pour les responsables, une grande responsabilité morale, il faut pendant trois jours assurer la sécurité de plusieurs milliers de personnes, penser à convoquer une commission de sécurité, des secouristes, des pompiers et malheureusement depuis quelques années des vigiles. Malgré le souci des associations et de la Fédération d'organiser une manifestation la moins onéreuse possible pour qu'elle reste ouverte à tous et parce que nous voulons que les congressistes puissent profiter dans de bonnes conditions de ce qui doit être une fête, participer à un congrès coûte et coûtera cher mais je suis persuadé que le plaisir vaut l'effort financier. C'est en votre nom à tous que je voulais remercier ici solennellement pour leur dévouement, leur disponibilité, leurs

efforts, toute les équipes organisatrices qui ont œuvré depuis 37 ans et dire aux futures équipes tous nos encouragements, vous verrez c'est une belle aventure à vivre. Merci et bravo !

C'est avec un vif plaisir que nous nous retrouvons pour la première fois depuis 1983 en Ile-de-France, la dernière fois, c'était dans une ville nouvelle du 17^{ème} siècle, Versailles, aujourd'hui, c'est dans une ville nouvelle du 20^{ème} siècle, Marne-la-Vallée, tournée vers l'avenir comme en témoigne cette magnifique école, j'espère, chers congressistes, bien que très accaparés par le riche programme de ces trois journées, que vous aurez néanmoins le temps de découvrir tous les charmes à la fois culinaires et historiques de la Brie.

Un dernier mot sur ce qui a été pour nous tous le grand évènement de l'année 2008, l'adoption par la représentation nationale et la promulgation le 15 juillet dernier de la nouvelle loi sur les archives, nous l'attendions pratiquement depuis dix ans, la Fédération Française de Généalogie a contribué à sa rédaction, je pense au fort investissement de mon prédécesseur, Jean Morichon dont malheureusement l'état de santé l'empêche d'être là aujourd'hui. Cette nouvelle loi est une loi d'ouverture qui a pratiquement fait sauter les derniers verrous pour nos recherches, son application a été rapide dans les différentes archives départementales, pour les mairies, il y a ici et là quelques blocages volontaires ou involontaires, la Fédération interviendra si vous nous saisissez de cas concrets. Nous avons le regret que malgré nos interventions auprès des parlementaires, les tables décennales ne soient pas communicables immédiatement, voilà un sujet sur lequel tous les généalogistes doivent se mobiliser.

Chers amis généalogistes, bon congrès, bonnes recherches, bonnes découvertes !

Michel Sementery

LES RENDEZ-VOUS DE LA FÉDÉRATION

Ce tableau vous aide à noter sur votre agenda les dates à réserver pour la Fédération :

9 juillet 2009	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin
17 septembre 2009	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin
15 octobre 2009	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin
17 octobre 2009	Journée Portes ouvertes	Tour ESSOR - Pantin
24 octobre 2009	Conseil d'administration	Tour ESSOR - Pantin
26 novembre 2009	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin
12 décembre 2009	Les Assises de la Généalogie	Paris 75012

CALENDRIER DE LA GÉNÉALOGIE

Ces manifestations jalonnent notre vie généalogique. Nous mettons ce tableau à jour régulièrement, n'hésitez pas à nous informer des dates et du contenu de celles que vous organisez.

3^{ème} forum de généalogie d'Auvergne 4 et 5/07/009 Volvic (63)
Organisé par le CGHAV, l'ARGHA et Allier-Généalogie
5^{èmes} rencontres généalogiques 8/8/2009 Nedde (87)
Organisé par le CGHHML à Nedde salle des Fêtes - 14h
10^{èmes} rencontres manchoises 5 et 6/09/2009 Sainteny (50)
Organisées par le Cercle de la Manche sur le thème « la vie dans les marais du Cotentin » (consultation des nouveaux relevés effectués à cette occasion, expositions et dédicace d'ouvrages) de 10h à 18h.
Colloque « les soldats de Montcalm » 1/10/2009 Vincennes (94)
Organisé par le Service Historique des Armées et la FFG.
Journées nationales de la généalogie 1-4/10 2009 au Beausset (83)
Organisées par l'Association Généalogique du Var, Salle Azur (au-dessus de la poste).
2^{ème} journée ligérienne de généalogie 3/10 2009 à Panissières (42)
Organisée conjointement par l'Association Généalogique de la Loire et Ceux du Roannais site : www.loiregenealogie.org
Journées nationales de la généalogie 3-4/10/2009 Toulouse (31)
Organisées par l'Entraide Généalogique du Midi Toulousain au Centre culturel de Fontaine-Lestang, 59 rue Vestrepain, à Toulouse (M ^o Fontaine-Lestang) - Contact : tél 05 34 63 91 06 - Site : http://www.egmt.org - Courriel : contact@egmt.org
VI^e rencontres régionales de l'Union Poitou Charentes 10 et 11/10/2009 Niort (79)
Organisées par le Cercle généalogique des Deux-Sèvres à Niort, Dôme de Noron - Contact : tel 05 49 24 99 39 et 05 49 35 29 21 - Courriel : genea79@wanadoo.fr
Rencontre annuelle des cercles de l'Union Généalogique Aquitaine Pyrénées 24/10/2009 Gujan Mestras (33)
Organisée par le Cercle généalogique du Bassin d'Arcachon et Pays de Buch - ouvert au public de 9 h à 18 h. contact: genea.paysbuch@orange.fr
Généalogie et Paléographie 7/11/2009 Avranches (50)
Organisées par le Cercle de la Manche au scriptorial d'Avranches : ateliers, visites guidées du scriptorial.
Les Assises de la Généalogie 12/12/2009 Paris (75)
Organisées par la FFG - Sur le thème : recherches généalogiques en Europe.
XXIX^e Congrès international des sciences généalogique et héraldique 12-17/09/2010 Stuttgart (Allemagne)
Organisé par PROHERALDICA, Deutsche Forschungsgesellschaft für Heraldik und Genealogie mbh (Julius-Hôlder-Str 45,D-70597 Stuttgart) et Wappen-HEROLD, Deutsch Heraldische Gesellschaft e.V. (Hauffstr. 35,D-72622 Nürtingen). Toutes informations supplémentaires peuvent être demandées (en Français) à Michel Banville, Secrétaire Général du Bureau Permanent des Congrès (1) : [mgbanvil@sympatico.ca]
XXI^e Congrès national de généalogie 3-5/6/2011 Roubaix (59)
Organisé par l'Union des Cercles Généalogiques d'Entreprises - courriel : congresffgroubaix2011@orange.fr site : http://www.ucge.free.fr

ACTION FÉDÉRALE

- Agenda des administrateurs (hors commission et bureau) 2^{ème} trimestre 2009
- 02/04 - Assemblée générale commission franco-qubécoise 75 - Paris (M. Sementery - E.Béguoin)
- 04/04 - 30^{ème} anniversaire du CGHHML 75 - Paris (M. Sementery)
- 05/04 - Assemblée générale du GGRN 59 - Lille (M. Pailleux)
- 29/05 - Conseil supérieur des Archives 75 - Paris (M. Sementery)
- 15/06 - Entretien Ministère de la Culture 75 - Paris (M. Sementery)
- 16/06 - Conseil scientifique des Archives 93 - Pierrefitte (M. Sementery)

□ Journées Portes ouvertes

Dans le cadre du mois de la généalogie, la FFG ouvrira ses portes le samedi 17 octobre de 10h à 18h.

Participants :

Les antennes franciliennes du Cercle généalogique de Touraine, le Haut-Berry, le Loir et Cher, la Charente, la Marche et le Limousin, l'Auvergne, l'EGMT ainsi que le Loiret Généalogique, le Cercle généalogique Poitevin (à confirmer) et l'Italie (Racines Italiennes).

□ Cours d'initiation de Généalogie (pour débutants)

La FFG organisera des cours pour débutants, de 14 h 30 à 16 h au siège de la FFG les jours suivants :

1 ^{er} cours	La recherche généalogique : méthodologie	Michel Sementery	20 novembre 2009
2 ^{ème} cours	L'état civil	Michel Sementery	18 décembre 2009
3 ^{ème} cours	Les registres paroissiaux	Michel Sementery	22 janvier 2010
4 ^{ème} cours	Les archives notariales	Michel Sementery	26 février 2010
5 ^{ème} cours	Les archives militaires, religieuses et de l'assistance publique	Mireille Pailleux	19 mars 2010
6 ^{ème} cours	Les recherches sur Internet : les bases de données, les associations	Jean-Yves Houard	9 avril 2010

Participation aux frais pour l'ensemble des cours : 60€ lors de l'inscription et non remboursable en cas d'absence ou de défection en cours de session.

Le nombre des places est limité à 25 participants. La date limite d'inscription est le 15 octobre 2009.

□ Commission des Congrès

Conformément aux statuts de la Fédération, Bernard Lallemand, président du 20^{ème} congrès, a intégré la commission des Congrès. Celle-ci comprend un maximum de 9 membres et ne sera complète qu'à l'issue du congrès 2011. Sa composition est actuellement la suivante :

Daniel Foltête (Besançon 1997) Président ;
Jean Morichon (Bourges 1997) ;
Jean-François Pellan (Brest 1999) ;
Eliane Béguoin (Marseille 2001) ;

Michel Sementery (Limoges 2003) ;
Françoise Gonon (Macon 2005) ;
Emile Verderi (Tours 2007) ;
Bernard Lallemand (Marne-la-Vallée 2009).

ARCHIVES

□ Nouvelles des Archives

Le Conseil Supérieur des Archives s'est réuni le 22 mai sous la présidence de Madame Albanel, ministre de la Culture et de la Communication. Quelques informations ont été données :

Les travaux du nouveau centre des Archives Nationales de Pierrefitte ont débuté le 20 mai, ils seront terminés début janvier 2012 pour ouverture du centre en mai 2012.

Des nouveaux bâtiments d'archives départementales sont en construction dans le Gard, l'Hérault et la Meuse.

Pour 2009, la mise en ligne des archives numérisées est prévue en Charente, dans les Landes et à Paris.

Il y a actuellement au niveau des Archives départementales et nationales 133 millions de pages numérisées dont 90 millions en ligne concernant les registres paroissiaux, l'état civil et les tables décennales et 500.000 concernant le cadastre.

Le conseil a classé les archives privées des châteaux de La Rochefoucauld (Charente) et de Menthon (Savoie)

Une motion demandant le maintien d'une direction autonome des Archives de France a été votée, une délégation du Conseil Supérieur des Archives sera reçue par le Président de la République à ce sujet. Au cours d'un entretien avec le Ministre de la Culture, Michel Sementery a confirmé le désir de la Fédération de voir la direction des Archives de France maintenue.

□ Application de la Loi sur les archives

La Fédération a écrit aux ministres de l'Intérieur, de la Culture et de la Justice pour les alerter sur l'application aléatoire de la loi par certains services d'état civil notamment de grandes villes comme Bordeaux ou Lille. A la suite de cette requête une circulaire commune aux ministères de la Justice et de la Culture rappelant les principaux points de la loi va être diffusée aux mairies.

En cas de refus réitéré de la part des services d'état civil de communiquer des actes antérieurs à 1934, les associations doivent conseiller à leurs adhérents de saisir la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) - 35 rue Saint Dominique 75700 Paris 07 SP

Tél 01.42.75.79.99 courriel : cada@cada.fr

Le recours est gratuit, la commission a un mois pour donner son avis qui n'est que consultatif mais suivi par l'administration dans la grande majorité des cas.

DIVERS : Associations, mode d'emploi

□ Les assurances obligatoires des associations

« Les associations ont une obligation contractuelle de moyens, c'est-à-dire de prudence et de diligence envers leurs membres et les tiers. Leur responsabilité civile peut être engagée en cas de dommage si la victime, membre ou tiers, prouve la faute intentionnelle, la négligence ou l'imprudence... » : Consulter « Associations mode d'emploi » n° 108 d'avril 2009.

□ Archives associatives

Si l'ancien président refuse de vous communiquer les archives de l'association ... : Consulter « Associations mode d'emploi » n° 108 d'avril 2009-05-31.

□ Dons

Pour que le don soit déductible des impôts du donateur, quelles conditions doivent respecter les associations ? : Consulter « Associations mode d'emploi » n°78, 86 et 105.

EXPOSITION

□ Exposition aux Archives départementales de l'Eure du 4 juin au 2 octobre 2009 : la Société Libre de l'Eure

Quel est le point commun entre le site archéologique de Gisacum, un concours agricole et une étude de topographie médicale ? Qui a posé aux quatre coins de l'Eure des plaques et monuments rendant hommage aux célébrités locales ? Qui œuvre depuis la fin du XVIII^e siècle à promouvoir la recherche scientifique et historique auprès des habitants du département ? Une seule réponse à toutes ces questions : la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Au travers de l'exposition « Cultivons la terre et l'esprit ! ou les 1 001 idées de la Société libre de l'Eure (1798-2008) », les Archives départementales de l'Eure proposent un voyage de deux siècles au cœur d'une des plus anciennes sociétés savantes de France.

Fondée en 1798 sous l'égide du Directoire exécutif du Département de l'Eure (ancêtre du Conseil général), la Société Libre de l'Eure a connu son apogée au XIX^e siècle, comptant parmi ses membres notables, érudits et ministres. Ses missions : promouvoir le progrès et la recherche scientifiques, diffuser la connaissance... au fil de thèmes aussi variés que l'agriculture, la médecine ou encore l'histoire ou l'archéologie. Ses archives et sa bibliothèque sont aujourd'hui pour partie déposées aux Archives départementales de l'Eure, témoignant de la richesse de son action bi séculaire.

Illustrée par des documents inédits provenant des fonds de la Société libre et des autres sociétés qui fusionnèrent avec elle au cours du XIX^e siècle, et des objets insolites représentatifs de l'activité des sections thématiques qui la composaient, cette exposition a pour vocation de rendre hommage à une association qui œuvre toujours à la promotion et à la sauvegarde du patrimoine eurois.

La Société libre de l'Eure est présidée depuis 2008 par Jean-Pierre RAUX, également président du Cercle généalogique de l'Eure et de l'Union des cercles généalogiques et héraldiques de Normandie.

Contact : Vanina GASLY (02.32.31.50.84 / 02.32.31.96.07), vanina.gasly@cg27.fr

FLASH-FÉDÉRATION – N° 153 Juin 2009

Note d'information périodique de la FÉDÉRATION FRANÇAISE de GÉNÉALOGIE

HISTOIRE des FAMILLES. HERALDIQUE. SIGILLOGRAPHIE

MAISON DE LA GÉNÉALOGIE[®]

Tour ESSOR 93 – 14 rue Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX

Association selon la loi de 1901 – SIRET N° 322 548 652 00039

tél. : +33 (0)1 57 42 90 82 - courriel: ffg@genefede.org

Sites Internet : <http://www.genefede.fr> – <http://www.bigenet.fr>.

Directeur de la publication: Michel SEMENTERY.

Collaborateurs pour ce numéro : - Mireille PAILLEUX – Jean-Pierre RAUX